



Assemblée générale et conseil fédéral

26 mars 2014

Lycée Pasteur – Lille (59)

Académie de Lille

Préambule

Ouverture de l'assemblée générale par Chantal Ohanessian, présidente.

Nous remercions vivement Vincent Maestracci, Inspecteur général de l'éducation nationale en charge de l'éducation musicale, pour sa présence fidèle à nos côtés. Son intervention en ouverture de ce séminaire a témoigné une fois encore de son soutien et de la reconnaissance qui est faite aujourd'hui au rôle du chant choral dans la formation de l'élève, de l'école à l'université ainsi que de sa remarquable dynamique dans le domaine du spectacle vivant et du partenariat.

Les vertus de la pratique du chant choral dans leur globalité ont été soulignées. Au-delà des compétences artistiques et culturelles spécifiques (découverte et appropriation d'esthétiques diverses, sensibilisation à l'art contemporain et à la dimension de création artistique, justesse et précision polyphonique, couleurs et contrastes de l'harmonie...), les pratiques chorales développent également chez l'élève d'autres compétences qui contribuent de manière précieuse à sa maîtrise (rythme et musique de la langue, soin apporté à la diction, recherche de sens et d'expressivité, capacité d'écoute et développement de la mémoire...), à son autonomie et prise de confiance en soi ainsi qu'à la manière d'appréhender sa relation aux autres (découverte de son propre potentiel vocal, respect des consignes et écoute des autres, développement de l'esprit de coopération, de responsabilité et d'autonomie, maîtrise du comportement individuel au sein du groupe placé au service de la réussite collective...).

La démarche de projet en partenariat culturel associée le plus souvent à ces pratiques vient encore enrichir ce potentiel.

Pour l'ensemble de ces raisons, le chant choral occupe une place majeure dans le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève.

De vifs remerciements unanimes sont adressés à l'équipe de l'académie de Lille réunie autour des corps d'inspection et de l'association chorale académique pour la qualité de l'organisation du séminaire, tant au niveau de ses contenus que de son déroulement et de sa convivialité.

Le thème fédérateur « L'improvisation et ses déclinaisons » ouvre la porte une fois encore au questionnement et à la recherche continue de renouvellement des pratiques qui caractérisent fortement les démarches pédagogiques mises en œuvre dans le cadre du chant choral scolaire et plus largement de l'éducation musicale. C'est aussi l'occasion de s'enrichir de la rencontre d'artistes professionnels dans la continuité de l'action entreprise par la FNCS depuis sa création.

Il a été décidé depuis l'AG 2009 de se déterminer sur un créneau de calendrier du séminaire annuel qui serait reconduit chaque année à la fin mars. Ceci nous a permis d'annoncer dès ce moment-là les dates et le lieu des séminaires 2010 à 2012, accueillis respectivement dans les académies de Lyon, Nantes et Nancy-Metz. Grâce à la mobilisation de nombreux collègues, ces modalités de travail ont pu être poursuivies avec l'annonce dès 2012 sur notre site internet du planning prévisionnel sur quatre ans, de 2012 à 2015, poursuivant ainsi notre tour des académies avec l'académie de Montpellier en 2013 et l'académie de Lille cette année, que nous remercions encore une fois vivement pour la qualité de son accueil et de préparation de ce rassemblement national.

Secrétariat Général FNCS, Jean-Marie Caniard, Rectorat d'académie, 10 rue de la Convention, 25000 Besançon

tél : 06.27.24.16.85 mël : secretaire@fncs.fr

Présidente : Chantal OHANESSIAN tél : 06.07.33.48.73 mël : presidente@fncs.fr Site internet : www.fncs.fr

Afin de pouvoir installer pleinement et dans de meilleures conditions le temps de présentation des créations académiques, **il est désormais acté que les séminaires à venir se dérouleront toujours sur trois jours pleins, du mercredi 9h00 au vendredi 18h00.**

Pour rappel, les prochains séminaires seront accueillis dans :

- **l'académie de Nice du mercredi 25 au vendredi 27 mars 2015 (sur 3 jours pleins)**
- **l'académie de Rouen en mars 2016 où nous fêterons les 20 ans de la FNCS**
- **l'académie de Toulouse en mars 2017**

Un appel est lancé pour l'accueil du séminaire 2018.

Nous remercions chaleureusement les collègues qui ont bien voulu se positionner très en amont pour cette organisation. Ceci doit permettre notamment à l'ensemble des académies d'intégrer au plus tôt les démarches à effectuer, en insérant notamment le séminaire dans le plan académique de formation, afin que les ordres de mission nécessaires puissent être préparés dans les meilleures conditions. Cette vision à long terme est aussi favorable à une préparation des contenus des séminaires à venir avec cohérence et pertinence.

L'AG sera suivie comme chaque année du Conseil Fédéral de la FNCS.

I – Rapport d'activité : intervention de Chantal Ohanessian, présidente

Le ministère de l'éducation nationale soutient la pratique du chant choral scolaire par le financement des heures d'enseignement liées à cette pratique et de la prise en charge des missions de coordination accompagnant la mise en œuvre des festivals chorals académiques, ainsi que des différentes formations continues académiques dans ce domaine, destinées aux enseignants.

Toutefois, l'absence de subvention ministérielle complémentaire pour la FNCS depuis 2006 a eu pour conséquence la disparition du soutien financier que la fédération pouvait autrefois apporter aux académies au bénéfice de la commande d'œuvres chorales originales, spécifiques aux publics scolaires. Le bureau de la FNCS poursuit sa recherche de soutien financier pérenne visant à réinstaller notamment cette dynamique. Fort heureusement, des commandes d'œuvres sont encore passées, à l'initiative pour l'instant essentiellement des associations académiques, sur la base des partenariats engagés dans les académies, dans le cadre des politiques culturelles académiques.

La contribution de la FNCS en terme de dynamique apportée au développement des créations de répertoires chorals et de commandes en direction de compositeurs n'en demeure pas moins prioritaire ; l'engagement de la FNCS sur ce point se concrétise par :

- la place importante consacrée à la présentation des créations académiques au sein du séminaire national annuel, nourrie des échanges entre tous autour des compositions (enjeux artistiques et pédagogiques, déclinaisons sur scène possibles, etc.)
- le biais d'un affichage spécifique sur le site internet de la FNCS (www.fncs.fr)

Précieux outil pour valoriser cette dynamique, le site internet est un point crucial sur lequel nous reviendrons ci-après.

Secrétariat Général FNCS, Jean-Marie Caniard, Rectorat d'académie, 10 rue de la Convention, 25000 Besançon
tél : 06.27.24.16.85 mël : secretaire@fncs.fr

Présidente : Chantal OHANESSIAN tél : 06.07.33.48.73 mël : presidente@fncs.fr Site internet : www.fncs.fr

La FNCS poursuit donc son action concentrée prioritairement sur les quatre pôles suivants :

- l'évolution graphique et des contenus du site internet (créé en septembre 2006)
- la poursuite de la publication papier (couvertures de programme nationales et cartes d'élèves d'inscription en établissement aux pratiques musicales collectives)
- l'organisation du séminaire national annuel
- l'impulsion et la valorisation de la dynamique de création de répertoire

Chaque année, nous signalons combien il est primordial de saisir les enjeux réels en terme de potentiel offert par notre site internet et d'investir complètement cet outil, afin qu'il joue pleinement son rôle de communication internationale et de valorisation. Ceci reste pleinement d'actualité.

1. Site internet FNCS

Notre site a fait l'objet depuis 2011 d'un important travail de restructuration et de rénovation graphique qui a été entièrement assuré par Thibaut Plantevin, notre webmestre, et moi-même.

Pour rappel, cette évolution a été nécessaire pour plusieurs raisons, notamment :

- mettre en adéquation l'esthétique du site avec l'actualisation des styles graphiques présents sur le net, intimement liée aux possibilités techniques sans cesse en progression
- se donner la garantie de l'affichage optimal sur toutes les plateformes actuellement utilisées par les internautes.

J'ai donc assuré moi-même depuis 2011 l'ensemble des choix graphiques et esthétiques ainsi que la première étape de réorganisation interne du site, mise en œuvre par Thibaut, notre webmestre, que je tiens à remercier pour son dévouement à rendre opérationnelles dans les meilleurs délais toutes les demandes.

Par ailleurs, sur le plan technique, Thibaut intègre régulièrement les éléments nécessaires permettant d'assurer la meilleure visibilité du site sur l'ensemble des plateformes disponibles.

J'insiste auprès de vous chaque année sur la dimension remarquable qu'offre cet outil.

Une seconde étape de restructuration du site doit maintenant être envisagée pour actualiser les modalités de saisie des fiches concerts, les pièces annexes (photos, vidéos, extraits audio...), leur validation et leur présentation graphique. Christian Sempéré et Thibaut Plantevin sont chargés de cette mise en œuvre.

A la suite de l'AG 2012, un effort réel avait été effectué par certaines académies pour renforcer cette stratégie de communication, partage de répertoire et valorisation des actions conduites (y compris parfois en actualisant la saisie de données antérieures, ce qui est toujours possible) ; toutefois, le potentiel exceptionnel de cet outil demeure encore sous-exploité.

Pour rappel, par souci d'équité, la possibilité est offerte à chaque académie d'afficher en ligne 6 actions maximum dans le cadre des fiches concerts.

Rappel : avant la mise en ligne des témoignages académiques sur le site de la FNCS, les propositions doivent avoir reçu en amont la validation de l'IA-IPR d'éducation musicale et chant choral de l'académie concernée.

Secrétariat Général FNCS, Jean-Marie Caniard, Rectorat d'académie, 10 rue de la Convention, 25000 Besançon
tél : 06.27.24.16.85 mël : secretaire@fncs.fr

Présidente : Chantal OHANESSIAN tél : 06.07.33.48.73 mël : presidente@fncs.fr Site internet : www.fncs.fr

L'espace « Festival National 2014 » étant ouvert depuis début mars sur le site, je vous invite à saisir sans tarder vos fiches de concerts 2014 sans oublier l'encart spécial réservé aux créations. J'insiste sur l'intérêt à actualiser éventuellement des données antérieures, notamment en ce qui concerne la rubrique « créations » ; en effet, peu d'éléments ont été saisis dans cette rubrique en 2012 et 2013. Même si le contexte budgétaire a ralenti le rythme de ces créations en académie, je suis persuadée que l'existant est supérieur à ce qui est actuellement présenté en ligne. A ce jour, seules les académies d'Aix-Marseille, Créteil, Lyon et Rouen ont saisi des fiches concerts 2014. Par avance, je remercie vivement les autres académies de l'effort qu'elles pourront consentir sur ce point.

La rubrique de présentation des festivals chorals académiques mérite également une attention particulière ; en effet, cet affichage n'est pas suffisamment investi, alors qu'il s'agit seulement d'adresser à notre webmestre un texte synthétique qui est la plupart du temps déjà écrit pour être présenté sur vos brochures / programmes académiques annuels. Ce simple texte (éditorial ou autre), enrichi éventuellement en annexe de tout document susceptible de renforcer votre communication et assorti du lien renvoyant à un espace internet dédié, joue là aussi un rôle spécifique, quand il est multiplié par autant d'académies au niveau national. Je vous remercie donc d'être particulièrement attentifs à actualiser également ces pages, en même temps que vous saisissez vos fiches concerts de cette année.

Je remercie les académies qui ont été réactives suite aux sollicitations régulièrement effectuées par mails adressés aux corps d'inspection et aux représentants d'associations chorales académiques. Une difficulté demeure toutefois sur ce point, les retours étant très difficiles à obtenir de certaines académies.

Concernant la remontée de photographies, après une phase en constante évolution les deux années précédentes, tant au niveau qualitatif que quantitatif, l'exercice a été plus laborieux cette année. Je tiens à remercier vivement les 17 académies qui ont procédé à ces envois et l'effort singulier consenti par certaines d'entre elles pour assurer la permanence de reportages photographiques très qualitatifs. Néanmoins, beaucoup des photos reçues cette année posaient des problèmes de définition d'image trop basse ne permettant pas de les utiliser pour l'édition papier.

Je rappelle que les caractéristiques des visuels ont une incidence majeure sur la conception graphique des éditions FNCS, que ce soit pour les couvertures de programmes ou le site internet.

La captation qualitative des concerts, sonore et visuelle, demeure essentielle. On peut se tourner vers divers partenaires (options « cinéma et audiovisuel », « communication », en lycée) ou professionnels. Dans tous les cas, ce travail implique une collaboration très largement en amont et en aval du concert. L'approche en termes de captation doit en priorité témoigner de la présence vivante des chœurs et des solistes et de la dimension scénique.

De ce point de vue, nous attirons votre attention sur le fait qu'un montage sous forme par exemple de diaporama dynamique intégrant photos, extraits vidéos et extraits sonores, peut être beaucoup plus efficace que l'enregistrement filmé de bout en bout d'un spectacle choral, même lorsqu'il y a une mise en espace scénique.

Secrétariat Général FNCS, Jean-Marie Caniard, Rectorat d'académie, 10 rue de la Convention, 25000 Besançon
tél : 06.27.24.16.85 mël : secretaire@fncs.fr
Présidente : Chantal OHANESSIAN tél : 06.07.33.48.73 mël : presidente@fncs.fr Site internet : www.fncs.fr

Lorsque vous nous transmettez des témoignages sonores ou vidéo, l'idéal consiste pour nous à disposer immédiatement de ces témoignages, sous forme d'extraits ayant été choisis par vos soins, dans l'optique d'un optimal affichage en ligne, avec la meilleure qualité sonore et visuelle possible. Si vous n'avez pas pu réaliser vous-même le découpage technique, nous avons absolument besoin d'indications précises de votre part pour réaliser les montages nécessaires, pour des raisons de gestion de notre temps de travail et d'efficacité.

Connaissant la charge de travail qui pèse sur tous ceux qui oeuvrent pour le développement des pratiques musicales collectives, nous avons proposé en 2012 à chaque académie de désigner un interlocuteur direct sur cette question du site internet, qui permettrait à Thibaut et moi-même d'établir une relation privilégiée en continu avec chaque académie sur ce point. Ceci reste à finaliser.

Afin d'avancer sur ce dossier, un tableau sera adressé au retour de ce séminaire à chaque académie, visant à identifier l'interlocuteur désigné pour cette relation suivie. Je vous remercie vivement par avance d'être très vigilants pour assurer un retour rapide de cette information.

Progressivement, la documentation mise en ligne liée aux contenus présentés dans le cadre des séminaires évolue favorablement. Un grand pas a été franchi suite au séminaire accueilli à Metz en 2012, puis en 2013 à Perpignan. L'ambition est de continuer à faire évoluer cet affichage vers une mise en ligne nourrie d'éléments toujours plus riches et complets qu'auparavant. Les contenus, la préparation en amont d'une documentation très riche à tous les niveaux et l'organisation remarquable assurée par nos collègues lors des séminaires laissent présager une mise en ligne de ressources particulièrement satisfaisante dans les semaines à venir.

Comme chaque année, nous remercions également vivement par avance les participants au séminaire de nous faire parvenir dans les meilleurs délais tous documents, photos, vidéos, etc., permettant d'enrichir encore davantage cet affichage qualitatif. Nous souhaitons que la même dynamique puisse non seulement se poursuivre mais encore s'améliorer, tant à propos des créations que des ateliers présentés durant les séminaires à venir.

Nous rappelons que l'intérêt du site internet est notamment sa grande souplesse en terme de contenus affichés, notamment à dimension multimédia et le renouvellement des ressources présentées.

Un site comme celui de la FNCS doit absolument être évolutif et représentatif de la dimension nationale. Les ressources qui apparaissent notamment dans la rubrique « informations pratiques »
→ « documentation » doivent également contribuer à mieux faire appréhender cette approche collective des dossiers.

Nous constatons régulièrement que des ressources, qu'il serait intéressant d'afficher sur le site national, restent « confidentielles » au niveau académique, voire au niveau d'un établissement, alors qu'un simple lien spécifique permettrait une valorisation décuplée au niveau national.

Investir beaucoup plus le site internet de la FNCS, afin d'en optimiser l'usage, nous paraît toujours relever d'une priorité absolue. L'image que répercute une entité de communication et de valorisation nationale du chant choral scolaire a un impact potentiel important relativement au dialogue établi avec nos divers interlocuteurs, qu'ils relèvent du domaine institutionnel ou partenarial. Notre capacité à actualiser les données présentées et à les faire vivre représente de ce fait un enjeu majeur.

Secrétariat Général FNCS, Jean-Marie Caniard, Rectorat d'académie, 10 rue de la Convention, 25000 Besançon
tél : 06.27.24.16.85 mël : secretaire@fncs.fr
Présidente : Chantal OHANESSIAN tél : 06.07.33.48.73 mël : presidente@fncs.fr Site internet : www.fncs.fr

Nous rappelons que cet affichage pour la valorisation des pratiques chorales sur le site internet FNCS concerne l'ensemble des académies, qu'elles intègrent ou non une association chorale académique, ce qui est également le cas pour la participation aux séminaires annuels nationaux que nous organisons.

La vocation de mutualisation de la FNCS, ici au travers du site internet, dépend de la poursuite de l'effort entrepris, ce dernier devant être consenti par tous. Le travail que nous avons réalisé ces dernières années pour la rénovation du site et qui se poursuit actuellement nous place de ce point de vue dans une situation potentiellement optimale.

Plus que jamais, nous pensons que la valorisation de nos actions par le biais d'un outil tel que notre site est nécessaire.

Nous comptons donc sur vous tous pour que cette partie de notre travail commun soit investie beaucoup plus régulièrement et plus largement, afin que l'impact potentiel de cet outil qui est le vôtre joue pleinement son rôle.

Rappel : nous avons innové l'an dernier, grâce au soutien technique de Christian Sempéré que je remercie, en procédant à une saisie en ligne sur le site FNCS pour l'inscription au séminaire et pour les propositions de présentation de créations académiques. Comme nous l'avions annoncé, ces modalités ont évolué pour le séminaire 2014, avec une saisie en ligne intégrant la possibilité de vérification et de modification des données saisies par chaque utilisateur.

Rappels sur l'utilisation d'outils pour le site FNCS par son webmestre, Thibaut Plantevin

a) Les sites web « www.mediaconverter.org et www.online-convert.com » proposent des outils pratiques pour le transfert des extraits destinés à la bibliothèque sonore et visuelle.

Il est rappelé que :

- Des fiches de consignes et d'accompagnement ont été adressées aux académies pour la saisie des fiches de concerts et pour les modalités de traitement des extraits audio et vidéo ; afin de faciliter le travail des académies, ces fiches sont affichées et actualisées régulièrement dans la rubrique « informations pratiques » \rightleftharpoons « documentation »
- Le droit d'insérer des documents sonores ou vidéo de 45 secondes (au lieu de 30") sur le site de la FNCS a été obtenu après accord passé avec la SACEM.

b) Il est rappelé aux associations académiques qu'une adresse e-mail spécifique peut être créée avec comme avantage technique la diffusion automatique et simultanée d'un courriel vers toutes les adresses électroniques qui sont programmées sous la dite adresse générique.

Citons l'exemple de l'adresse électronique de contact FNCS qui permet à chaque membre du bureau de recevoir le courriel ayant cette adresse en destinataire (bureau@fncs.fr). Certaines académies en ont fait la demande. Cette possibilité demeure naturellement opérationnelle pour tous ceux qui le souhaitent. Pour cela, il suffit d'en faire directement la demande à Thibaut Plantevin, en indiquant les emails des membres vers lesquels cette nouvelle adresse redirigera.

Secrétariat Général FNCS, Jean-Marie Caniard, Rectorat d'académie, 10 rue de la Convention, 25000 Besançon
tél : 06.27.24.16.85 mël : secetaire@fncs.fr

Présidente : Chantal OHANESSIAN tél : 06.07.33.48.73 mël : presidente@fncs.fr Site internet : www.fncs.fr

2. Les publications

Pour rappel, afin de faciliter les échanges avec la société graphique professionnelle associée aux travaux de la FNCS à partir de 2006, nous avons fait l'achat en 2009 d'un ordinateur Mac, me permettant de contribuer personnellement plus efficacement à la préparation des différentes productions (papier et site internet). Cette contribution directe en terme de préparation graphique a permis progressivement une économie collective significative, relativement au coût global du poste budgétaire de communication.

Le contexte budgétaire de la FNCS avait conduit en 2012 et 2013 à ce que j'assure une prise en charge grandissante du travail graphique de communication. **Le budget de la FNCS s'étant encore resserré cette année, j'ai pleinement assuré pour 2014 l'ensemble de la charge de création graphique** (couverture de programme et carte d'élève) et les liens directs avec l'imprimeur.

Couvertures de programme FNCS

Comme pour le site internet, le design des couvertures de programmes 2013 s'est inscrit dans la continuité de l'année précédente, dans le souci de préserver une esthétique actualisée.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le signaler, les choix graphiques sont étroitement liés aux caractéristiques propres des visuels qui nous sont adressés. En particulier, les harmonies de couleur ou de mouvements qui se dégagent de l'ensemble des photos retenues déterminent un style, une dynamique visuelle, la couleur de fond...

Ainsi, en 2013, la couleur violette s'est imposée, en harmonie avec plusieurs dominantes qui se sont détachées de l'ensemble des photos reçues :

- couleur violet / parme
- dynamique de groupe avec mouvements de mains / bras levés
- gros plans de qualité avec visages expressifs en situation d'émission vocale
- éléments de mise en scène / univers fantastique

Par ailleurs, la couleur violette choisie présentait l'avantage de s'accorder facilement avec les couvertures de programme 2012 à dominante rouge, permettant ainsi le cas échéant d'utiliser les deux documents en parallèle.

Le même schéma de composition a été retenu en 2013 pour assurer l'harmonie avec le document 2012, en conservant une photo grand format en couverture. Une variante avait été apportée en plaçant une photo à la pliure du rabat et en faisant ressortir le texte de l'éditorial de l'IGEN sur fond clair.

Les choix graphiques 2014

Pour les couvertures de programme édition 2014, les éléments déterminants parmi les photos dont la définition d'image était suffisante pour pouvoir être exploitée en vue d'une édition papier, ont été les suivants :

- une harmonie de couleurs plutôt vives, déclinée du rose au parme en passant par le jaune, le vert et l'orange
- quelques gros plans
- de jolis mouvements de groupes
- des éléments vivants et expressifs de mise en scène, porteurs de rythme

Secrétariat Général FNCS, Jean-Marie Caniard, Rectorat d'académie, 10 rue de la Convention, 25000 Besançon
tél : 06.27.24.16.85 mël : secretaire@fncs.fr

Présidente : Chantal OHANESSIAN tél : 06.07.33.48.73 mël : presidente@fncs.fr Site internet : www.fncs.fr

Ces éléments m'ont conduit à :

- conserver la couleur de fond violette qui était la couleur fédérant toutes les autres dominantes et valorisant la luminosité de l'ensemble.
- prendre appui pour la dynamique d'ensemble sur les éléments expressifs de mise en scène et sur les gros plans
- rythmer l'affichage des photos par une variation des tailles et formes des visuels

Par contre, la plupart des visuels m'ayant été adressés très tardivement et souhaitant avant tout respecter le défi de délais de livraison en académies pratiqués ces dernières années (livraison entre dernière semaine de mars et première semaine d'avril au plus tard), il ne m'a pas été possible d'envisager une refonte totale du schéma graphique d'ensemble.

Afin de pouvoir travailler très en amont sur la production graphique 2015, les académies seront invitées à m'adresser leurs photos de spectacle dès la fin de cette année scolaire.

L'importance du vecteur d'information sur l'enseignement complémentaire du chant choral que sont les couvertures de programme à l'effigie de la FNCS est rappelée. Chaque année, l'édito de Vincent Maestracci, IGEN, y figure en bonne place. Le message institutionnel se trouve ainsi diffusé auprès des personnels du système éducatif, mais aussi de l'ensemble des autres acteurs et partenaires, des familles...

Prenant en compte les caractéristiques d'un contexte de société, le choix avait été fait en 2013 d'opter pour un éditorial signé de la présidence de la FNCS plus significatif que les années précédentes. Tout en restant sur la même base que celle de 2013, les éditos ont été actualisés, en particulier celui de l'IGEN.

La contribution des associations académiques au financement des couvertures de programme depuis 2008 jusqu'en 2011 avait permis de contribuer activement au besoin d'autonomie financière de la FNCS.

Le nombre global de commandes en forte diminution en 2012 par rapport aux années précédentes avait posé un problème majeur sur le plan financier, le petit nombre relatif de commandes ayant une incidence directe sur le coût d'impression / couverture. Malgré une négociation qui avait permis de réduire le coût de la facture globale de moitié (en intégrant notamment une partie des coûts de livraison pris en charge par l'imprimeur ainsi que la suppression du repiquage noir mentionnant le nom des académies) nous nous sommes alors trouvés face à une réalité inédite avec un coût général qui ne nous laissait quasiment aucune marge de bénéfice sur l'opération.

Le nombre de commandes a repris une tendance positive depuis 2013, ce qui se confirme avec les derniers chiffres de commandes 2014.

Pour rappel, un petit historique des commandes de couvertures de programme :

28 950 en 2010
17 240 en 2011
11 500 en 2012
14 150 en 2013
17 550 en 2014

Secrétariat Général FNCS, Jean-Marie Caniard, Rectorat d'académie, 10 rue de la Convention, 25000 Besançon
tél : 06.27.24.16.85 mël : secretaire@fncs.fr

Présidente : Chantal OHANESSIAN tél : 06.07.33.48.73 mël : presidente@fncs.fr Site internet : www.fncs.fr

Rappelons qu'aucune modification des conditions de diffusion des éditions papier FNCS n'avait été opérée jusqu'en 2012, malgré l'évolution globale des prix ; le coût en était donc resté inchangé. Ces éléments avaient été pris en compte lors de notre AG 2012 qui avait voté une augmentation du coût des couvertures de programmes en le portant à 0,60 € / couverture à la charge des académies (port compris) à partir de 2013.

Dans ce contexte, je tiens à remercier l'effort réalisé par les académies qui se sont mobilisées pour effectuer en 2014 des commandes qui confirment la tendance à la hausse avec 17 550 couvertures de programmes commandées par 12 académies (contre 10 en 2013).

Ceci nous conforte dans la conviction que cet objet de communication, conçu pour toucher potentiellement un large public reste très précieux. L'expérience de ces dernières années montre qu'une forte anticipation sur les projets de commandes est impérative afin de gérer au mieux ce dossier et essayer de trouver les meilleures solutions possibles pour poursuivre cette dynamique dans les meilleures conditions.

Cartes d'élèves FNCS

Pour des raisons pratiques, il m'a paru intéressant d'apporter une légère évolution au recto de la carte d'élève 2014. Des plages de couleur claire ont été ajoutées (à l'identique du verso) facilitant ainsi l'écriture des éléments à renseigner.

Le tableau de commande ayant été adressé aux associations académiques en même temps que pour les couvertures de programme, la livraison des deux produits est donc simultanée.

Aucune modification des conditions de diffusion de cette carte n'a été opérée ; le coût demeure donc de 0,10 € / carte (port compris) à la charge des académies.

Nous remercions les académies qui effectuent cette commande : 11 560 cartes (contre 9320 en 2013) pour 8 académies, dont l'académie de Martinique qui fait en 2014 sa première commande avec 1200 cartes.

Nous rappelons le rôle que peut jouer cette carte au sein de la communauté scolaire dont l'impact semble parfois sous-évalué. C'est sans doute un point d'évolution potentiel de nos habitudes au quotidien et une réflexion à renforcer à ce niveau dans les académies. Il est important de rappeler que la carte UNSS, par exemple, est considérée le plus souvent par les enseignants d'EPS comme un outil majeur d'identité des pratiques proposées aux élèves dans ce cadre, ces derniers y étant très attachés.

Ces constats montrent l'intérêt que nous pouvons avoir à mieux appréhender l'utilisation des cartes d'élèves susceptibles de contribuer à une meilleure identification de la pratique chorale scolaire en établissement.

La proposition d'intégrer sur la carte la mention d'autorisation de droit à l'image est actée et sera prise en compte pour la carte d'élève 2015-2016.

3. Dossier de demande d'agrément

Le dossier de demande de renouvellement d'agrément au ministère déposé à la DGESCO en 2013, avec le soutien de l'Inspection générale, a été l'occasion de rassembler un certain nombre de documents permettant de mesurer l'action de la FNCS tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Si les données chiffrées (évolution des bilans financiers, historique des versements à la SACEM sur 15 ans, nombre de pochettes et cartes vendues depuis 1997...) témoignent clairement d'une évolution constante des effectifs d'élèves impliqués dans les projets, c'est avant tout l'action qualitative qui a été mise en avant.

Le chant choral est une composante à part entière des programmes d'éducation musicale.

C'est bien à ce titre que l'action de la FNCS s'inscrit clairement dans le cadre des « Associations éducatives complémentaires de l'enseignement public ». Les séminaires annuels se sont toujours construits autour des axes pédagogique et éducatif dans le seul but de mutualiser les bonnes pratiques et enrichir celles-ci d'approches parfois innovantes du chant choral. On peut citer pour mémoire certaines thématiques récemment mises en exergue lors de nos trois derniers séminaires :

- 2011 : de l'oreille à la voix
- 2012 : l'autonomie de l'élève dans le cadre du projet choral
- 2013 : le métissage musical dans les répertoires et les pratiques vocales
- 2014 : l'improvisation et ses déclinaisons

Notre site internet témoigne du rayonnement de cette réflexion collective engagée depuis de longues années.

J'ai le plaisir de vous annoncer officieusement que cette demande d'agrément a été validée par la commission et que les contenus du dossier ont été particulièrement appréciés.

La question est posée par les associations représentées d'une possible demande d'agrément intégrant toutes les associations affiliées à la FNCS. Dans la perspective de la prochaine demande dans cinq ans et dans l'hypothèse où toutes les associations affiliées souhaiteraient que la FNCS fasse une demande globale d'agrément, il sera nécessaire d'anticiper très largement, car la constitution du dossier réclame une exigence particulière et un temps de préparation conséquent.

Conclusion

Il faut souligner que la présence des professeurs représentants de quinze académies à ce séminaire 2014 témoigne une fois encore d'un effort considérable des académies dans un contexte budgétaire rendant très difficiles les déplacements hors académies. Ceci témoigne d'un profond attachement des acteurs pour le chant choral scolaire à rendre compte de leur dynamique volontariste, ainsi que de la volonté de renouveler leurs pratiques en se nourrissant des échanges de répertoires et des pratiques innovantes qui sont présentés dans ce moment de formation.

Nous espérons que les modalités mises en place depuis 2011 et visant à annoncer un calendrier prévisionnel sur quatre ans de l'organisation des séminaires permettra de retrouver chaque année un nombre croissant d'académies représentées, en rappelant que ce séminaire national est ouvert à toutes les académies.

Secrétariat Général FNCS, Jean-Marie Caniard, Rectorat d'académie, 10 rue de la Convention, 25000 Besançon
tél : 06.27.24.16.85 mël : secretaire@fncs.fr
Présidente : Chantal OHANESSIAN tél : 06.07.33.48.73 mël : presidente@fncs.fr Site internet : www.fncs.fr

Cela constitue pour notre bureau un encouragement permanent à essayer de trouver sans cesse le meilleur moyen de vous soutenir dans votre propre engagement. Je vous remercie tous chaleureusement de la confiance que vous nous avez témoignée tout au long de ces années.

II – Rapport financier : intervention de Philippe Bazin, trésorier

Voir CR spécifique en annexe

Au cours du rapport financier, les IA-IPR du bureau apportent quelques informations complémentaires. Il est signalé l'opportunité pour les élèves d'appréhender la question des droits SACEM au moment où leur professeur traite le dossier lié aux concerts de la chorale.

C'est l'occasion pour collégiens et lycéens de développer leur formation citoyenne en abordant les problématiques liées aux droits d'auteur et à la propriété intellectuelle.

Claude Desfray, IA-IPR en charge de l'éducation musicale et du chant choral dans l'académie de Créteil, signale l'initiative d'un concours d'écriture chorale à destination du public scolaire, appel d'offre lancé par l'association académique MUSICHOEUR.

Bruno Stisi, IA-IPR en charge de l'éducation musicale et du chant choral dans l'académie de Nice, annonce que l'association académique FARECI a passé une commande d'écriture à un compositeur. Cette œuvre sera créée lors du séminaire FNCS 2015 qui se tiendra dans l'académie de Nice.

III – Votes de l'Assemblée Générale

43 personnes présentes dans la salle au moment du vote et 6 membres du bureau.

- Le rapport moral est adopté à l'unanimité
- Le rapport financier est adopté à l'unanimité

IV – Conseil Fédéral

Il est rappelé à l'assistance que le nombre maximum de membres du bureau est fixé à 9 dans les statuts.

La présidente rappelle que son mandat atteint cette année une durée de 14 ans et qu'un renouvellement des responsables est souhaitable pour la vie d'une association, ce qui avait été régulièrement signalé depuis 2010.

Par ailleurs, la mission de présidence à la FNCS cumulée depuis dix ans aux charges professionnelles de DAAC et à la responsabilité d'IA-IPR dans l'académie d'Aix-Marseille nécessite à court terme de pouvoir envisager ce renouvellement.

Après avoir envisagé dans un premier temps de ne pas dépasser l'échéance du séminaire 2015 à Nice pour passer le relais et suite aux nombreuses demandes exprimées par les académies présentes, la présidente précise qu'elle acceptera d'occuper ce poste (sous réserve d'autres candidatures exprimées avant cette date) jusqu'au séminaire 2016 qui sera l'occasion de fêter à Rouen les 20 ans de la FNCS.

Secrétariat Général FNCS, Jean-Marie Caniard, Rectorat d'académie, 10 rue de la Convention, 25000 Besançon

tél : 06.27.24.16.85 mël : secretaire@fncs.fr

Présidente : Chantal OHANESSIAN tél : 06.07.33.48.73 mël : presidente@fncs.fr Site internet : www.fncs.fr

Philippe Bazin, trésorier depuis neuf ans, rappelle également son intention de pouvoir passer le relais.

Rappel de la composition du bureau actuel :

- Chantal Ohanessian *Présidente*
- Claude Desfray *Vice-président*
- Philippe Bazin *Trésorier*
- Philippe Gerber *Trésorier adjoint*
- Jean-Marie Caniard *Secrétaire*
- Christian Sempéré *Secrétaire adjoint*
- Bruno Stisi *Membre du bureau*

Afin de pouvoir anticiper sur le passage de relais futur au poste de trésorier, Philippe Gerber (trésorier adjoint) accepte de démissionner pour laisser la place à la candidature de Roger Michels (académie de Nancy-Metz) au poste de trésorier adjoint, dans la perspective en 2015 de candidater au poste de trésorier.

D'autres candidatures aux divers postes du bureau ne s'étant pas manifestées, les autres membres du bureau actuel acceptent de se représenter.

La composition du bureau proposée au vote du Conseil Fédéral est :

- Chantal Ohanessian *Présidente*
- Claude Desfray *Vice-président*
- Philippe Bazin *Trésorier*
- Roger Michels *Trésorier adjoint*
- Jean-Marie Caniard *Secrétaire*
- Christian Sempéré *Secrétaire adjoint*
- Bruno Stisi *Membre du bureau*

V – Vote du Conseil Fédéral

Conformément aux statuts, un seul délégué par association chorale académique exerce ce vote, ce qui correspond cette année à 15 suffrages exprimés :

Les membres du bureau sont confortés et élus à l'unanimité dans leurs fonctions respectives.

Secrétariat Général FNCS, Jean-Marie Caniard, Rectorat d'académie, 10 rue de la Convention, 25000 Besançon

tél : 06.27.24.16.85 mël : secretaire@fncs.fr

Présidente : Chantal OHANESSIAN tél : 06.07.33.48.73 mël : presidente@fncs.fr Site internet : www.fncs.fr